



32, rue Lavalard – B.P. 2604
80026 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03 22 91 05 19 – Fax. : 03 22 91 05 94
e.mail : cdg80@cdg80.fr - Internet : www.cdg80.fr

SEPTEMBRE 2010

FINANCES COMPTABILITE PAIES -

FONDS DE SOLIDARITE AU 1^{ER} JUILLET 2010

FONDS DE SOLIDARITE

OBJET : Relèvement à compter du 1^{er} Juillet 2010 du seuil d'assujettissement à la contribution de solidarité de 1% instituée par la loi N° 82-939 du 4 novembre 1982, modifiée.

Le Décret n° 2010-761 porte majoration à compter du 1er juillet 2010 de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation.

En conséquence, la valeur mensuelle du seuil d'assujettissement s'établissant sur la base de l'indice brut 296 correspondant à l'indice majoré 292, est portée à :

1352,04 €uros

à compter du 1^{er} juillet 2010